

La société civile se mobilise pour l'observation des élections

La déception vécue par les Tunisiens au lendemain du scrutin du 23 octobre 2011 demeure vivace. La multiplication exponentielle des listes électorales et l'éparpillement des partis démocratiques sont certes la cause essentielle de l'échec des démocrates, mais il n'en reste pas moins vrai que l'absence d'observateurs neutres et intègres ont ouvert la voie à de multiples abus et irrégularités. Les campagnes de diffamation contre les « laïcs », les aides matérielles fournies aux électeurs démunis, le prosélytisme, les promesses d'une vie meilleure ici-bas et dans l'au-delà et l'utilisation des mosquées comme tribunes de propagande politiques ont fait pencher les voix vers les candidats supposés probes et pieux.



par Rabâa Ben Achour-Abdelkéfi

Loin de se laisser gagner par le découragement, la société civile a, dès le mois de décembre 2013, mutualisé les compétences de ses différentes composantes en organisant à Djerba, les Assises de la société civile. « Mobilisons-nous pour les Élections », tel était le thème de cette rencontre d'envergure dont a émané l'Alliance civile pour l'observation des élections de 2014.

Des Assises de Djerba à l'Alliance civile pour l'observation des élections

« Mobilisons-nous pour les Élections » Cette injonction exprime tant la volonté de la société civile de voir s'instaurer la démocratie en Tunisie que sa crainte du retour de la dictature dans un pays divisé par les idéologies, les enjeux politiques, la crise socio-économique, l'insécurité et le terrorisme.

300 associations et organisations, venant de toutes les régions de Tunisie et de l'étranger ont participé à cette rencontre initiée par l'UGTT, le Réseau Doustourna, la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme, l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates, le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux, le Réseau ATIDE et l'Association Tunisienne de Droit Constitutionnel, en partenariat avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme et le Réseau Euro-méditerranéen des Droits Humains.

Mettant à profit l'expérience de première Instance indépendante pour les élections, ISIE, expérience électorale inédite en Tunisie depuis son indépendance, les 14 ateliers de réflexion des Assises de la société civile ont adopté une démarche qui consistait à faire fructifier ses apports, à en souligner les insuffisances et à proposer des solutions. Ainsi, des recommandations ont été formulées sur le cadre juridique, les conditions de mobilisation et de financement des élections, sur leur observation comme sur le contentieux électoral, le rôle des médias, l'implication des jeunes, des femmes et des immigrés, ainsi que sur la mutualisation des moyens et la coordination.

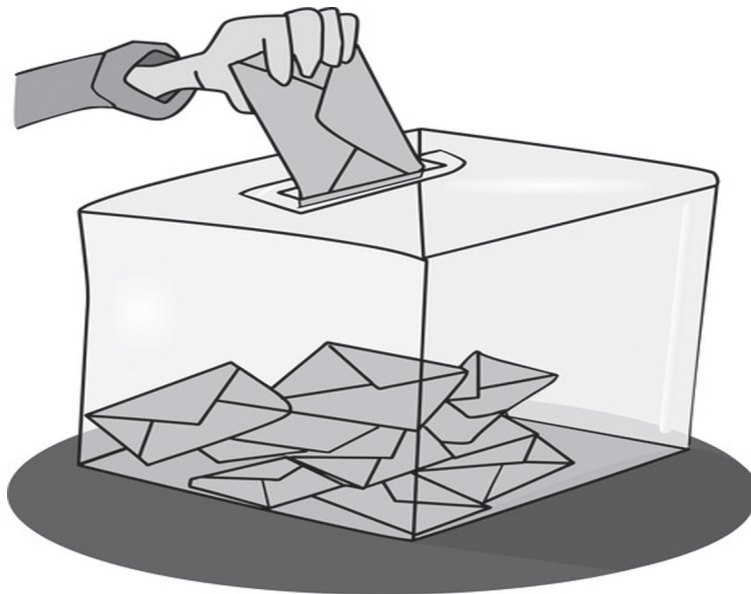
Les recommandations des Assises ne sont pas restés sans effets ; une alliance entre les différentes associations en mesure d'observer de l'ensemble du processus électoral étant aujourd'hui créée.

L'Alliance civile pour l'observation des élections

Depuis le mois de janvier 2014 et malgré l'in-

certitude politique, une Alliance de la société civile, émanant des Assises de Djerba et pilotée par les mêmes initiateurs, est née et, si elle ne s'est révélée au public que le 23 juin, date de la conférence de presse qu'elle a tenue au Syndicat des journalistes, c'est dans l'unique souci de s'ouvrir à d'autres associations et organisations nationales et de s'accorder le temps nécessaire à son organisation structurelle et à la conception d'un travail rationnel et réaliste.

Douze partenaires (la Ligue tunisienne des droits de l'Homme, le Réseau Destourna, l'Association



tunisienne de droit constitutionnel, l'Association tunisienne des femmes démocrates, La Ligue des électrices tunisiennes pour la citoyenneté, le Forum tunisien des droits économiques et Sociaux, l'Ordre national des avocats tunisiens, le Syndicat national des journalistes tunisiens, l'Association de recherche sur la transition démocratique, l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche sur le développement) conjuguent leurs efforts afin de contrôler l'ensemble du processus électoral et oeuvrent, selon leurs centres d'intérêt, dans les cinq cellules que compte l'Alliance civile pour l'observation des élections.

L'observation des élections, qui débute au moment de l'enregistrement et s'achève après la déclaration par l'ISIE des résultats, vise à former 14000 observateurs. Observateurs et coordinateurs locaux, régionaux et nationaux, se déploieront dans l'ensemble du pays.

L'Alliance civile pour l'observation des élections est l'initiatrice d'une sensibilisation des femmes et des jeunes à la participation aux élections et d'un contrôle de l'égalité des genres dans la programmation des activités, la formation et tous les outils de campagne. Elle veillera à ce que les femmes ne soient pas empêchées d'exprimer leur choix par leurs familles et par les partis politiques.

La seconde nouveauté est l'introduction de la notion de « redevabilité des élus ». Cette action vise à faire du citoyen un acteur influent. Le travail de cette cellule consiste à recueillir les doléances des citoyens et à concevoir, dans un deuxième temps, un manifeste synthétisant leurs besoins. Signés par les citoyens, ce pacte du citoyen sera communiqué aux partis politiques afin que les aider à concevoir des programmes qui répondent aux attentes des électeurs et qui soient réalisables. La cellule « redevabilité » s'est assigné aussi la tâche de contrôler six partis cibles, durant tout le mandat électif, afin de relever les « oublis » des promesses électorales.

Le quatrième axe, le monitoring des médias, se propose de faire participer activement la société civile, les acteurs politiques et les professionnels des médias dans le débat électoral et de renforcer les capacités de la HAICA en créant des modules de sensibilisation, des cycles de formation, de coaching et de suivi. Ces actions concerneront tant les médias nationaux et régionaux publics et privées que les réseaux sociaux.

La cellule juridique apportera son soutien aux quatre autres cellules et accordera une attention particulière aux processus de recours en collaborant avec les juges civils et administratifs, les avocats et les huissiers notaires, le but final de ses activités étant d'optimiser les résultats des recours pour dissuader les fraudeurs et réduire les irrégularités dans le futur.

Structure de contrôle du processus électoral, l'Alliance civile pour l'observation des élections veille à défendre les droits des électeurs et n'œuvre pas, soulignons-le, en opposition avec les partis politiques, les candidats et l'administration, sa seule ambition est de servir le pays, de l'aider à instaurer la démocratie participative.

Des élections transparentes et crédibles ne peuvent que servir les partis honnêtes...